RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00424
Numéro SIREN : 801 382 227
Nom ou dénomination : AURELIEN

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2021 sous le numéro de dépôt 17

AURELIEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 33.624.000 euros
Siège social : 344 Chemin des Moulières
06480 LA COLLE SUR LOUP
RCS ANTIBES 801 382 227

BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 29 FEVRIER 2020

Certifiés conformes
Le Président



Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 29/02/2020	Net 28/02/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	36 984 120		36 984 120	36 984 120
Créances rattachées aux participations	2 057		2 057	2 046
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	36 986 177		**36 986 177**	**36 986 166**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	521 406		521 406	16 634
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 556 177		11 556 177	894 793
Charges constatées d'avance (3)				
	12 077 583		**12 077 583**	**911 427**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**49 063 761**		**49 063 761**	**37 897 592**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	29/02/2020	28/02/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	33 624 000	33 624 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 146	30 146
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-14 089 430	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**14 989 527**	**-89 430**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**34 554 243**	**33 564 716**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 701 659	4 324 757
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 300	8 120
Dettes fiscales et sociales	798 559	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**14 509 518**	**4 332 877**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**49 063 761**	**37 897 592**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 509 518	4 332 877
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	29/02/2020	28/02/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	8 996	4 832
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation (II)	**8 996**	**4 832**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-8 996**	**-4 832**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	15 091 491	14
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total des produits financiers (V)	**15 091 491**	**14**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	23 198	26 462
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	**23 198**	**26 462**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**15 068 293**	**-26 448**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**15 059 298**	**-31 280**

Compte de résultat (suite)

	29/02/2020	28/02/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	69 771	58 150
Total des produits	**15 091 491**	**14**
Total des charges	**101 964**	**89 444**
BENEFICE OU PERTE	**14 989 527**	**-89 430**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	15 091 480	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	23 198	26 462

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 29/02/2020,
dont le total est de 49 063 761 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 989 527 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2019 au 29/02/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 29/02/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de l'entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.
Les titres sont évalués à la clôture des comptes.
Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	36 986 166	12		36 986 177
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**36 986 166**	**12**		**36 986 177**
ACTIF IMMOBILISE	**36 986 166**	**12**		**36 986 177**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL MATAUREL 06480 LA COLLE SUR LOUP	1 000	-43 913	100,00	137 923
SAS AUREDIS 06480 LA COLLE SUR LOUP	300 000	33 617 836	99,94	5 576 049
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	36 984 120	36 984 120	2 046		15 091 480
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 523 463 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 057		2 057
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	521 406	521 406	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**523 463**	**521 406**	**2 057**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	29/02/2020	28/02/2019
Créances rattachées à des participations	12	14
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Disponibilités		
Total	**12**	**14**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 33 624 000,00 euros décomposé en 336 240 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 509 518 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	13 701 659	13 701 659		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 300	9 300		
Dettes fiscales et sociales	798 559	798 559		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	**14 509 518**	**14 509 518**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 9 487 238 euros.

Charges à payer

	29/02/2020	28/02/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 300	8 120
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	**9 300**	**8 120**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 200 euros
Montant comptabilisé au titre des autres services : 1 200 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2015, la société SAS AURELIEN a opté pour le régime d'intégration fiscale.
Le groupe ainsi constitué est composé de :
SAS AURELIEN, société mère.
SAS AUREDIS et SARL MATAUREL, sociétés filiales.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Produits de l'exercice : 2 602 325 euros

- Charges de l'exercice : 2 672 096 euros

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention.
La société tête de groupe constate les produits et les charges liés au régime d'intégration fiscale (économies d'impôts sur les déficits générés ou charges d'impôts liées au régime d'intégration).

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Les états financiers de la société et des ses filiales ont été préparés sur la base de la continuité du groupe.
Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur les états financiers en 2020/2021.
Les sociétés du groupe, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, ne sont toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des présents états financiers, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

AURELIEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 33.624.000 euros
Siège social : 344 Chemin des Moulières
06480 LA COLLE SUR LOUP
RCS ANTIBES 801 382 227

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 24 SEPTEMBRE 2020

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et s'élevant à 14.989.527 euros, de la manière suivante :

Bénéfice : 14.989.527 euros

Affectation :

- En apurement du poste « Report à nouveau » débiteur, soit 14.089.430 euros
Lequel poste passe ainsi d'une somme déficitaire de 14.089.430 € à la somme de 0 €.

- En dotation de la Réserve légale à hauteur de 5%, soit 749.476 euros
Laquelle est ainsi dotée à hauteur de 779.622 €.

- Le solde, au poste « Autres réserves », soit 150.621 euros
Lequel poste est ainsi porté à la somme de 150.621 €.

Total affecté : 14.989.527 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 34.554.243 euros pour un capital social de 33.624.000 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices de la Société ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
29/02/2017	-----	-----	-----
28/02/2018	-----	-----	-----
28/02/2019	-----	-----	-----
Acompte s/dividendes du 12.12.2019	14.000.000 €	13.999.750,18 €	249,82 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale en date du 24 septembre 2020.

Certifiée conforme
Le Président



FCA
FIDUCIAIRE
DE COMMISSARIAT
ET D'AUDIT

EXEMPLAIRE GREFFE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Aurélien
Société par actions simplifiée
344, Chemin des Moulières
Lieudit « Le Plus Bas Pilon »
06480 LA COLLE SUR LOUP

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 29 février 2020

Aurélien

Société par actions simplifiée
344, Chemin des Moulières
Lieudit « Le Plus Bas Pilon »
06480 LA COLLE SUR LOUP

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 février 2020

19, RUE ALPHONSE 1ER
06200 NICE

Aurélien

Société par Actions Simplifiée

Exercice clos le 29 février 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Aurélien,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aurélien, relatifs à l'exercice clos le 29 février 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 8 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er mars 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous

n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 8 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes relevant de l'article L. 823-16 relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 5 août 2020

Le Commissaire aux Comptes

SA FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

Yves Maurer

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 29/02/2020	Net 28/02/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	36 984 120		36 984 120	36 984 120
Créances rattachées aux participations	2 057		2 057	2 046
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	36 986 177		**36 986 177**	**36 986 166**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	521 406		521 406	16 634
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 556 177		11 556 177	894 793
Charges constatées d'avance (3)				
	12 077 583		**12 077 583**	**911 427**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**49 063 761**		**49 063 761**	**37 897 592**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	29/02/2020	28/02/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	33 624 000	33 624 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 146	30 146
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-14 089 430	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**14 989 527**	**-89 430**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**34 554 243**	**33 564 716**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 701 659	4 324 757
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 300	8 120
Dettes fiscales et sociales	798 559	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**14 509 518**	**4 332 877**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**49 063 761**	**37 897 592**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 509 518	4 332 877
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

F.C.A.

Compte de résultat

	29/02/2020	28/02/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	8 996	4 832
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation (II)	**8 996**	**4 832**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-8 996**	**-4 832**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	15 091 491	14
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total des produits financiers (V)	**15 091 491**	**14**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	23 198	26 462
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	**23 198**	**26 462**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**15 068 293**	**-26 448**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**15 059 298**	**-31 280**

Compte de résultat (suite)

	29/02/2020	28/02/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	69 771	58 150
Total des produits	**15 091 491**	**14**
Total des charges	**101 964**	**89 444**
BENEFICE OU PERTE	**14 989 527**	**-89 430**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	15 091 480	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	23 198	26 462

Annexe des comptes annuels

FCA

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 29/02/2020,
dont le total est de 49 063 761 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 989 527 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2019 au 29/02/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 29/02/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de l'entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.
Les titres sont évalués à la clôture des comptes.
Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

FCA

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	36 986 166	12		36 986 177
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**36 986 166**	**12**		**36 986 177**
ACTIF IMMOBILISE	**36 986 166**	**12**		**36 986 177**

FCA

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL MATAUREL 06480 LA COLLE SUR LOUP	1 000	-43 913	100,00	137 923
SAS AUREDIS 06480 LA COLLE SUR LOUP	300 000	33 617 836	99,94	5 576 049
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	36 984 120	36 984 120	2 046		15 091 480
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 523 463 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 057		2 057
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	521 406	521 406	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**523 463**	**521 406**	**2 057**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	29/02/2020	28/02/2019
Créances rattachées à des participations	12	14
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Disponibilités		
Total	**12**	**14**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 33 624 000,00 euros décomposé en 336 240 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 509 518 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	13 701 659	13 701 659		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 300	9 300		
Dettes fiscales et sociales	798 559	798 559		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	**14 509 518**	**14 509 518**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 9 487 238 euros.

Charges à payer

	29/02/2020	28/02/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 300	8 120
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	**9 300**	**8 120**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 200 euros
Montant comptabilisé au titre des autres services : 1 200 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2015, la société SAS AURELIEN a opté pour le régime d'intégration fiscale.
Le groupe ainsi constitué est composé de :
SAS AURELIEN, société mère.
SAS AUREDIS et SARL MATAUREL, sociétés filiales.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Produits de l'exercice : 2 602 325 euros

- Charges de l'exercice : 2 672 096 euros

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention.
La société tête de groupe constate les produits et les charges liés au régime d'intégration fiscale (économies d'impôts sur les déficits générés ou charges d'impôts liées au régime d'intégration).

FCA

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Les états financiers de la société et des ses filiales ont été préparés sur la base de la continuité du groupe.
Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur les états financiers en 2020/2021.
Les sociétés du groupe, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, ne sont toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des présents états financiers, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

FCA